

L'ABOIEMENT DU CHIEN



Un aboiement n'est pas toujours négatif!

Un chien qui aboie peut aussi exprimer ainsi sa joie pendant ses jeux avec vous, son maître, comme lorsqu'il court après sa balle dans le jardin ou dans le grand espace ouvert d'un parc. N'est-ce d'ailleurs pas en aboyant qu'il réagit quand vous jouez avec lui à rapporter un bâton, et que vous hésitez à le lancer ?

Solutions à l'aboiement incontrôlé et incontrôlable

Il existe des solutions un peu barbares et dont l'efficacité reste encore à être vraiment démontrée pour les propriétaires de bonne volonté.

‡ Colliers électriques anti-aboiement

Les colliers électriques anti-aboiement en sont une. Ils peuvent se régler automatiquement au niveau de stimulation approprié pour faire taire l'animal, sans le perturber outre mesure. Lorsqu'il aboie pour la première fois, le chien reçoit une stimulation de faible intensité.

S'il réitère après deux secondes une stimulation d'une intensité plus importante sera délivrée. Ce qui laisse au chien la possibilité d'associer son aboiement à la stimulation. En autorégulation, l'intensité de la stimulation peut augmenter le niveau des stimulations jusqu'à un niveau maximum de 7 ou jusqu'à ce que votre chien s'arrête d'aboyer.

L'idée avec ce type de collier est de mettre le collier sur un chien seulement dans des circonstances très précises ou le chien ne devrait vraiment pas aboyer...

Ce collier n'est pas un collier qu'on peut laisser au chien pour une longue période ! Il doit pouvoir communiquer avec les autres sans recevoir un choc !

‡ Des colliers anti-aboiements moins radicaux

Il existe également des sprays totalement inoffensifs aux odeurs dérangeantes ou neutres, qui sont vaporisés vers le cou ou le museau de l'animal à chaque aboiement. Le collier muni de ce spray conjugue les cinq sens du chien pour l'éduquer à ne plus aboyer. Il tient compte de la vue avec le nuage du spray froid, de l'ouïe avec le son du « pschitt », du toucher avec le contact froid du nuage, et éventuellement de l'odorat si le spray est parfumé. Le chien apprend rapidement à ne pas aboyer quand il porte son collier anti-aboiement.

Ces colliers conviennent à tous les types de chiens. Cependant, en fonction de la longueur du poil ou de celle du museau de l'animal, un accessoire pourra fonctionner mieux qu'un autre. A vous de tester et de faire votre choix en fonction des caractéristiques physiques de votre toutou.

Pour les chiens en chenil, il existe également, un système anti aboiement collectif par aspersion d'eau. Quand un chien se met à aboyer, le système déclenche automatiquement l'ouverture d'une électrovanne qui va permettre de projeter un jet d'eau dans l'ensemble des box.

Ce jet d'eau s'avère très surprenant, et surtout désagréable pour les chiens, qui arrêtent immédiatement leurs aboiements, ce qui empêche la propagation de ces manifestations sonores aux chiens des autres box. Le système fonctionne grâce à un microphone sans fil ayant un rayon d'action réglable, de 2 à 6 m. Quand il détecte un aboiement ou un hurlement, ce microphone émet un signal vers le contrôleur, qui peut se trouver jusqu'à 100 m. C'est la réception de ce signal qui fera ouvrir l'électrovanne. Certains systèmes bien pensés s'installent très facilement et ne requiert l'aide d'aucun technicien. Pour cela, prévoyez un tuyau, des raccords et un tourniquet d'arrosage de pelouse.

Les aboiements excessifs, un problème important

Avec les soirées déjantées pendant lesquels la musique est poussée très forte, un chien qui aboie trop souvent est très certainement la source de conflit numéro un entre voisins. Il existe certes une législation sur le bruit mais elle reste relativement complexe pour le citoyen moyen.

Les associations de quartier sont devenues expertes dans la notification de leurs aboiements aux propriétaires de toutous, et n'hésitent pas à en avvertir les forces de l'ordre.

La définition d'un bruit gênant en France

En France, les autorités considèrent comme « bruit gênant » toute émission lorsqu'elle dépasse de 50 dB pendant le jour ou de 30 dB pendant la nuit le niveau de bruit ambiant du point de mesure. Lorsqu'on mesure des aboiements, on doit tenir compte de leur fréquence de répétition afin de déterminer la durée cumulée du bruit gênant. Cependant, lorsque le bruit résultant reste inférieur à 30 dB, on considère qu'il n'y a pas lieu de sanctionner le contrevenant, sauf dans le cas où les pouvoirs locaux l'auraient réglementé autrement.

En somme, la plupart des aboiements répétitifs peuvent être considérés comme gênants dans un environnement habituellement calme. On fixe à 45 dB le niveau sonore à respecter à proximité des habitations.

Règlement à l'amiable entre voisins

S'il y a conflit, la situation la plus agréable pour tous reste la conciliation amiable voire la tentative de médiation judiciaire. Si les choses s'enveniment, le voisinage peut aller jusqu'à présenter une pétition ou demander un constat d'huissier. En cas de contestation, un expert acousticien peut même être nommé ! En France, le Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit publie sur son site une série de conseils pour éviter que son chien aboie et tous les ennuis que cela peut occasionner.